

# Sécurité et Responsabilité dans les écoles



**Dossier réalisé par  
l'inspection académique de Loire-Atlantique,  
l'Autonome de solidarité, la MAE,  
et les délégations MAIF de Loire-Atlantique**



**EDUCATION AUX GESTES DE PREMIERS SECOURS**

**Loi n°2004-806 du 09-08-04** relative à la politique de santé publique

**Loi n°2004-811 du 13-08-04** de modernisation de la sécurité civile

**Arrêté du 25-01-02** relatif aux horaires et programmes d'enseignement de l'école primaire

**Décret n°2006-41 du 11-01-06** relatif à la sensibilisation à la prévention des risques, aux missions de secours, à la formation aux premiers secours et à l'enseignement des règles générales de sécurité.

**Circulaire n°2003-210 du 01-12-03** relative à la santé des élèves : programme quinquennal de prévention et d'éducation

**Circulaire n°2006-085 du 24-05-06** relative à la prévention des risques, aux missions des services de secours et à la formation aux premiers secours

J.O. n°35 du 10-02-02

B.O. n°33 du 14-09-06

**ENJEUX DE SANTE PUBLIQUE :**

En France, la prise en charge des urgences repose sur une véritable chaîne des secours et des soins médicaux dont les principaux maillons sont :

- l'alerte ;
- les premiers gestes de secours ;
- la prise en charge médicale coordonnée par les SAMU-Centres 15 ;
- le transport vers l'établissement de soins adaptés ;
- les soins hospitaliers.

L'analyse de toutes les études montre que le pronostic vital est étroitement lié à la rapidité de l'alerte et à l'efficacité des actions entreprises avant l'arrivée des secours spécialisés.

Tout citoyen devrait pouvoir porter secours avec des gestes simples. Les enfants d'aujourd'hui formeront la société de demain donc l'apprentissage de comportements adaptés dès l'école paraît un véritable enjeu de santé publique.

**ENJEUX PEDAGOGIQUES ET EDUCATIFS :**

L'apprentissage des gestes élémentaires de secours constitue un excellent moyen de faire sentir la responsabilité de chacun dans la société, qu'il soit élève, enseignant ou parent.

**ENJEUX POUR LES ELEVES :**

- construire une véritable éducation à la santé qui ne soit pas considérée comme un savoir accessoire mais comme un savoir fondamental structuré et évalué ;
- devenir responsables en étant capables de porter secours à l'autre par quelques actions simples.

**ENJEUX POUR LES ENSEIGNANTS :**

Être capables :

- d'agir en tant qu'enseignants face aux situations les plus fréquemment rencontrées en milieu scolaire ;
- d'enseigner des connaissances nouvelles en mettant en œuvre une véritable éducation à la santé ;
- de développer un savoir gestuel favorisant une meilleure différenciation pédagogique.

**ENJEUX POUR LES FAMILLES :**

Découvrir ou consolider un savoir pratique, proche de leur vie quotidienne ;

S'associer ainsi, plus facilement, aux aspects éducatifs des apprentissages de leurs enfants.

**LA MISE EN ŒUVRE :**

Pour mettre en œuvre des actions de sensibilisation et de prévention, les enseignants peuvent faire appel aux personnes ressources du département (Equipes de circonscription, personnels de santé scolaire). Ils peuvent également faire appel, dans le cadre d'un projet spécifique, aux différents partenaires institutionnels (services de secours : sapeurs-pompiers, médecins du SAMU - CESU, collectivités territoriales...) ou associatifs ainsi qu'aux spécialistes chargés de l'exploitation d'une zone ou d'une installation génératrice de risques.

**Ressources Internet :**

<http://eduscol.education.fr>

<http://www.espace-enseignants.maif.fr>

<http://infos.enseignants.org> (site MAE solidarité)